

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/01/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/02/2014

Délibération n° D-2014-4

**PRUS – Aménagement des espaces publics du quartier du
Clou Bouchet -
Convention financière avec le Syndicat des Eaux du Vivier
(SEV) - Avenant n°2**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Monsieur Nicolas MARJAULT, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Maryvonne ARDOUIN, ayant donné pouvoir à Madame Anne LABBE

**Direction de Projet de Rénovation
Urbaine et Sociale**

**PRUS – Aménagement des espaces publics du
quartier du Clou Bouchet -
Convention financière avec le Syndicat des Eaux du
Vivier (SEV) - Avenant n°2**

Madame Josiane METAYER, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération en date du 14 mai 2012 et par délibération du 16 septembre 2013, le Conseil municipal a approuvé les devis estimatifs et la convention de déplacement de canalisations sur le réseau d'eau potable pour un montant de 235 010,17 € TTC puis pour un montant de 141 823,69 € TTC.

Pour permettre le paiement de l'intégralité des travaux exécutés par le Syndicat des Eaux du Vivier dans le cadre de cette convention, il convient de régulariser les montants de travaux définitifs des entreprises. Ces réseaux sont de la compétence du Syndicat des Eaux du Vivier (SEV) et sont réalisés par voie de marché par des entreprises.

Les coûts associés à ces dévoiements sont intégrés aux opérations d'aménagements des espaces publics du quartier du Clou Bouchet et s'élèvent à :

- îlot M. Chasles :	33 177,90 € HT soit 39 680,77 € TTC
- place J. Cugnot :	79 726,82 € HT soit 95 353,28 € TTC
- rue A. Baumé :	3 971,20 € HT soit 4 749,56 € TTC

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les prix fermes de travaux et l'avenant n°2 à la convention financière avec le SEV ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer l'avenant ainsi que tous les actes s'y rapportant pour un montant de travaux de 139 783,61 € TTC.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER